

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 22 - 24 mai 1996

**PROJETS
D'INTERVENTION
PROLONGEE EN
FAVEUR DE
REFUGIES ET DE
PERSONNES
DEPLACEES
APPROUVES PAR
LE DIRECTEUR
EXECUTIF**

**Point 4 a) de l'ordre
du jour**

**PROJET CAMBODGE 5483 (Elarg. 1)
(No. WIS KAM 00548301)**

**Programme de relèvement au Cambodge
en 1995**

Durée du projet Six mois
(1er juillet - 31 décembre 1995)

Coût total pour le PAM 4 169 075 dollars

Coût estimatif total 36 990 530 dollars

Sauf indication contraire, toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars des Etats-Unis.

Pour toute donnée statistique complémentaire, prière de consulter le profil du Cambodge établi par le PAM, disponible sur demande.

F

**Distribution: GENERALE
WFP/EB.2/96/4-A/Add.2
25 mars 1996
ORIGINAL: ANGLAIS**

Le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à apporter leur exemplaire personnel en séance et à ne pas demander d'exemplaires supplémentaires.

NOTE A L'INTENTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1. Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.
2. Conformément aux décisions prises par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire sur les méthodes de travail, les documents établis par le Secrétariat à l'intention du Conseil ont été rédigés dans un souci de concision et axés sur la prise de décisions. Les réunions du Conseil d'administration doivent prendre un tour pragmatique et favoriser le dialogue et les échanges entre les délégations et le Secrétariat. Celui-ci poursuivra les efforts déployés pour faciliter la mise en oeuvre de ces principes directeurs.
3. Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui souhaitent poser des questions d'ordre technique sur ce document à contacter directement les fonctionnaires mentionnés ci-après, de préférence quelque temps avant la session du Conseil. Cette procédure vise à faciliter l'examen du document en session plénière.
4. Les fonctionnaires du PAM qui traitent ce document sont les suivants:

Directeur régional: J. Schulthes tél.: 5228-2209
Chargé des opérations: T. Araia tél.: 5228-2359
5. Pour toute question concernant la distribution des documents présentés au Conseil d'administration, veuillez contacter l'employé chargé de la documentation (tél.: 5228-2641).

GENERALITES

1. Rares sont les pays qui, dans l'histoire récente, ont subi d'aussi lourdes pertes en vies humaines et une destruction aussi radicale de l'infrastructure économique et sociale. Les conflits régionaux, la guerre civile et les ravages causés par le régime Khmer Rouge dans les années 70 sont responsables de la disparition de 15 pour cent de la population; il n'y a plus aucune cohésion sociale et le pays lutte pour tout juste survivre. Alors que des secours d'urgence massifs et la volonté de survivre du peuple cambodgien avaient permis de rétablir dès 1982 des possibilités de subsistance élémentaire, l'embargo économique et la poursuite du conflit dans les années 80 ont interdit tout effort appréciable de reconstruction ou de développement. Avec la signature des accords de paix de Paris en 1991, et dans la foulée du succès retentissant des élections démocratiques en mai 1993, le Gouvernement royal cambodgien a été constitué, et un effort massif de reconstruction se dessine.
2. Le Programme alimentaire mondial est présent, sans interruption, au Cambodge et sur la frontière thaïlanno-cambodgienne depuis 1979. Depuis lors, l'aide alimentaire acheminée par le PAM au bénéfice des Cambodgiens s'est montée au total à 1,7 million de tonnes de produits, évaluées à 590 millions de dollars. Au cours de la période critique de relèvement de 1992/93, l'aide totale distribuée par le PAM à l'intérieur du Cambodge s'est montée à 166 000 tonnes de produits, évaluées à 60 millions de dollars. En 1992/93, le PAM a notamment exercé la pleine responsabilité des distributions de vivres à 370 000 rapatriés, de l'aide alimentaire et de l'aide à la coordination des activités de secours en faveur des personnes déplacées à l'intérieur du territoire (PDI), de la distribution de vivres aux groupes vulnérables et des programmes vivres-contre-travail (VCT).
3. Bien qu'on espère que le Cambodge parvienne à l'autosuffisance vivrière, des problèmes comme la pauvreté rurale généralisée, la forte proportion des groupes vulnérables dans la population et les îlots de sous-alimentation grave continueront d'exiger une grande vigilance. L'aide alimentaire fournie pour appuyer les activités de secours et de relèvement continuera donc d'exercer un rôle précieux pour appuyer les efforts que déploie le gouvernement pour améliorer les conditions de vie de la population rurale au Cambodge.
4. Pendant la période 1994-95, le PAM a lancé un programme d'aide alimentaire pour le relèvement au Cambodge, marqué par une réorientation des opérations au profit des populations rurales pauvres; il regroupe diverses activités VCT de remise en état en auto-assistance réalisées au niveau des villages. Le programme utilise une méthode de ciblage géographique, la sélection des communes se faisant à partir de cartes de la pauvreté établies à l'échelon du pays. Il dispose également de moyens lui permettant de répondre rapidement à d'éventuels besoins de secours humanitaires provoqués par la poursuite du conflit militaire et par l'insécurité ou en cas de catastrophe naturelle. En 1994, le programme a distribué quelque 40 000 tonnes de vivres. Cela représente légèrement plus de la moitié de l'engagement initial de 73 118 tonnes prévu pour 1994 et 1995, en raison des besoins accrus d'aide de secours. L'aide alimentaire pour 1994 a été financée exclusivement par des contributions bilatérales transitant par le PAM.



5. Le plan initial pour 1995 prévoyait la livraison de 40 000 tonnes de vivres dans le cadre des diverses activités du programme de relèvement en cours; 14 000 tonnes de riz devaient être fournies multilatéralement dans le cadre du projet actuel approuvé par le CPA à sa trente-huitième session en décembre 1994, le reste étant acheminé par la filière bilatérale. Cependant, la mauvaise récolte de riz de la campagne agricole 1994/95 due à des catastrophes naturelles a entraîné une hausse sensible des besoins d'aide alimentaire. Les graves crues du Mekong en août 1994 ont détruit des hectares de pépinières et de nouveaux plants. Les paysans ont été contraints d'attendre la décrue pour replanter là où ils le pouvaient, ce qui a retardé le début de la période de végétation. En octobre-novembre 1994 (fin de la période de végétation), les précipitations ont été très insuffisantes, parfois inexistantes dans certaines régions, ce qui a aggravé les pertes de récoltes, d'où un rendement généralement faible.
6. A la fin de 1994, le Gouvernement royal cambodgien a déclaré qu'en raison des mauvaises récoltes, le déficit se monterait à 300 000 tonnes de riz en 1995 et a adressé un appel à la communauté internationale pour qu'elle fournisse une aide alimentaire accrue. De décembre 1994 à janvier 1995, le PAM a mené une enquête sur les récoltes dans 15 provinces du pays; son principal objectif était d'identifier les groupes cibles et, dans le cadre de l'appel du gouvernement, de déterminer le type et le montant de l'aide que pourrait apporter le PAM. Il a conclu que les chiffres fournis par le gouvernement concernant l'estimation de la production de riz pour la saison des pluies 1994/95 étaient relativement exacts, notamment dans les zones vulnérables. A partir des résultats de cette enquête, le bureau du PAM au Cambodge a conclu que 94 720 tonnes de vivres seraient nécessaires au total en 1995 pour atténuer l'insécurité alimentaire des ruraux pauvres dans les zones sinistrées, lesquels vivaient déjà auparavant au seuil de subsistance. Les besoins alimentaires du programme en cours ont donc dû être révisés à la hausse. Quelque 1 993 000 personnes bénéficieront de l'aide apportée dans le cadre du programme d'aide alimentaire en cours pour le relèvement au Cambodge, composé principalement d'activités VCT (voir Annexe II).

CIBLAGE DU PROGRAMME

7. Le programme du PAM est ciblé sur la population la plus nécessiteuse, essentiellement dans les zones rurales. Le ciblage des zones se fonde sur trois années d'expérience étroite du Cambodge rural, où ont été conduits des travaux de cartographie de la pauvreté, et plus récemment, une enquête sur les récoltes de 1994/95. Les zones ciblées se caractérisent notamment comme suit:
 - a) certaines communes présentant un déficit de production rizicole, notamment après les dégâts subis par la campagne agricole 1994/95, et un taux élevé d'endettement rural chronique;
 - b) certaines communes qui comptent un grand nombre de rapatriés et de personnes déplacées à l'intérieur du territoire qui ne sont pas encore parvenus à s'intégrer pleinement et qui n'ont pas les moyens d'entreprendre une production agricole ou une activité génératrice de revenus.



8. Au total, 325 communes réparties dans 15 provinces, soit une population d'environ 2,1 millions de personnes, ont été retenues comme zones cibles (catégorie a)). Le personnel du PAM et de la Croix-Rouge cambodgienne (CRC) en poste dans ces provinces vérifieront leur degré de vulnérabilité. En ce qui concerne la deuxième catégorie (b), le PAM connaît parfaitement la localisation des rapatriés et des PDI et continuera à leur fournir une assistance. Comme il existe des populations pauvres dans des communes extérieures à la zone ciblée, le PAM étudiera les propositions d'aide émanant des départements gouvernementaux et d'ONG actives dans les zones non ciblées.

STRATEGIE DU PROGRAMME

9. Les cinq volets du projet du PAM sont décrits ci-après:

Remise en état de l'infrastructure rurale

10. **Objectifs** - atténuer la pauvreté, améliorer la sécurité alimentaire des ménages et relever les infrastructures de base, essentiellement à l'échelon des villages.
11. **Activités** - construction ou réfection de canaux d'irrigation, de routes secondaires et tertiaires et de petits barrages/digues; creusement d'étangs, forage de puits; défrichage de terres agricoles; construction d'équipements communautaires.
12. **Résumé.** Dans le cadre du relèvement, l'aide alimentaire servira essentiellement à promouvoir la participation des villageois aux activités VCT de remise en état de la petite infrastructure. Le projet du PAM met l'accent sur l'approche participative et encourage les chefs de villages et les villageois des zones cibles à définir leurs propres priorités de relèvement. Une fois que les communautés ont déterminé ces priorités, un plan de travail est établi et un accord est, le cas échéant, conclu par le PAM avec le Département gouvernement participant, la CRC, des organismes des Nations Unies, des ONG locales ou internationales et, dans la plupart des cas, le chef du projet, issu de la communauté concernée. Cet accord définit le type de projet, les activités réalisées, la quantité de travail nécessaire et les paiements en vivres qui seront effectués en rémunération des tâches menées à bonne fin. Les travaux commencent après signature de l'accord et les agents du PAM et de la CRC se rendent régulièrement sur les sites pour superviser les travaux et suivre les progrès accomplis. Une fois les travaux terminés, les produits alimentaires sont distribués aux villageois qui y ont participé, proportionnellement à la quantité de travail accomplie par chaque personne. Lors de l'élaboration du projet, les familles vulnérables qui ne sont pas en mesure de participer aux travaux pénibles sont identifiées; on leur assigne alors des tâches spéciales d'intérêt communautaire ou on leur fournit des rations gratuites, avec l'accord des villageois. Nombre estimatif de bénéficiaires: 1 335 000.



Assistance aux services sociaux du secteur public

13. **Objectifs** - améliorer les conditions de vie des membres de groupes vulnérables dans les établissements sociaux du secteur public (hôpitaux, orphelinats et crèches) et apporter à ces établissements un soutien budgétaire.
14. **Activités** - alimentation en milieu hospitalier, aide alimentaire aux malades de la tuberculose, alimentation dans les orphelinats, les crèches et alimentation des enfants des rues.
15. **Résumé.** En raison du déficit budgétaire, notamment dans le secteur public, l'aide alimentaire du PAM est apportée, sélectivement, à certains établissements publics. Dans certains hôpitaux de province ou de district, le PAM fournit des vivres pour alimenter les malades atteints de tuberculose, qu'ils soient hospitalisés ou qu'ils reçoivent des soins ambulatoires. Les repas servis à l'hôpital allègent le fardeau qui pèse sur les familles pauvres lorsque l'un de leurs membres est malade, encouragent celui-ci à suivre plus longtemps un traitement approprié, constituent un soutien budgétaire pour l'hôpital, et dans le cas des malades de tuberculose, favorisent leur suivi médical. Tous les orphelinats d'Etat et quelques programmes concernant les crèches et les enfants des rues recevront aussi une aide alimentaire. Nombre estimatif de bénéficiaires: 51 000.

Aide d'urgence aux personnes déplacées

16. **Objectif** - accroître l'efficacité des initiatives de valorisation des ressources humaines, en leur apportant un appui budgétaire par le biais de l'aide alimentaire, en privilégiant notamment les programmes qui intéressent les participants des zones rurales.
17. **Activités** - formation professionnelle et spécialisée, alphabétisation, formation aux soins de santé primaires et réhabilitation des déserteurs khmers rouges.
18. **Résumé.** Le projet du PAM reconnaît l'importance de la formation, qui compte parmi les priorités du plan de développement du gouvernement. De manière limitée, et plus particulièrement en faveur des formations qui intéressent des participants des zones rurales, une aide alimentaire est apportée à titre d'incitation et d'appui budgétaire pour le département ou l'organisme gouvernemental organisateur pendant la durée des formations à plein temps qui ne permettent provisoirement pas aux participants de gagner leur vie. Nombre estimatif de bénéficiaires: 17 000.

Opérations de crédit rural

19. **Objectif** - réduire l'endettement rural.
20. **Activités** - banques de riz et de semences de riz.
21. **Résumé.** Les pénuries alimentaires continuent d'être l'une des principales causes de l'endettement rural, de nombreuses familles pauvres étant contraintes d'emprunter des vivres ou de l'argent, à des taux d'intérêt élevés, pour subvenir à leurs besoins

fondamentaux. Une fois les communautés organisées avec le concours d'autres départements ou organismes pour constituer une banque villageoise de riz ou de semences, le PAM fournira le stock initial. Par la suite, les comités de villages seront responsables du prêt de riz à faible taux d'intérêt aux familles qui s'engagent à rembourser le prêt à la campagne suivante, pour reconstituer le stock de la banque pour les années suivantes. Nombre estimatif de bénéficiaires: 260 000.

Aide d'urgence aux personnes déplacées

22. **Objectifs** - procurer la stabilité aux communautés déplacées à la suite d'opérations armées ou de catastrophes naturelles et faire en sorte de subvenir à leurs besoins fondamentaux.
23. **Activités** - fournir des secours alimentaires aux personnes déplacées et aux communautés victimes de catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme; maintenir sur place un réseau d'information et des moyens efficaces d'intervention en cas d'urgence.
24. **Résumé.** Bien que la plupart des personnes déplacées en raison des combats aient pu regagner leur foyer, il existe encore de petits groupes dans diverses provinces qui ne peuvent rentrer chez eux principalement à cause du danger que constituent les mines, et qui n'ont aucun moyen de subsistance. Comme de nombreuses zones restent peu sûres, de nouveaux cas de personnes déplacées ayant besoin d'une aide continueront d'apparaître. Il est vraisemblable que de nouveaux déplacements se produisent en 1995, en raison des actions menées par les Khmers rouges. Après évaluation attentive des nouvelles situations d'urgence par le PAM et la CRC, en pleine collaboration à tous les niveaux avec le gouvernement, et seulement après qu'il aura été établi qu'aucune activité VCT ne peut être organisée, une aide alimentaire d'urgence sera fournie, pour une période limitée, aux personnes déplacées. Nombre estimatif de bénéficiaires: 330 000.

Modalités d'exécution

25. Le projet du PAM s'est élaboré au fil de l'expérience acquise dans le cadre d'interventions prolongées, d'ampleur nationale, d'aide aux rapatriés, aux personnes déplacées et aux groupes vulnérables menées conjointement avec la CRC. Une logistique alimentaire extrêmement efficace, des moyens de réaction aux situations d'urgence bien adaptés et un système précis d'établissement de rapports et de comptabilité, élaborés avec la CRC ces quatre dernières années, continuent d'appuyer le programme du PAM en cours. Le transport des produits entre les entrepôts gérés par le PAM et les points de distribution est intégralement assuré par la CRC.
26. A des fins de gestion, le PAM distingue six régions dans le pays, chacune couvrant deux ou trois provinces. Elles ont à leur tête un fonctionnaire du PAM secondé par deux à huit agents locaux, tous basés dans chacune des 15 régions. Au niveau provincial, le PAM entretient une collaboration étroite avec ses homologues de la CRC, avec d'autres organismes des Nations Unies et avec le personnel des ONG locales ou internationales opérant dans la région.



27. Dans le cadre du présent projet, le PAM est prêt à collaborer avec tous les gouvernements, les ministères et départements, les organismes des Nations Unies et les ONG qui soumettent une proposition de relèvement répondant aux critères du PAM. Dans les zones cibles en particulier, les agents du PAM et de la CRC recherchent activement avec les communautés participantes toutes les possibilités d'assistance. L'aide alimentaire au relèvement donne les meilleurs résultats lorsqu'elle se combine avec un appui technique et/ou des apports non alimentaires. On recherche donc une large gamme de partenaires.
28. Le PAM entretient des relations étroites avec les autorités provinciales, les tient au courant des activités bénéficiant de l'aide du PAM dans leur province, et débat avec elles de leur évolution future. A l'échelon national, le PAM informe régulièrement les Ministères des affaires étrangères, du développement rural, de l'agriculture et autres ministères compétents des progrès accomplis, et sollicite d'eux des avis sur la formulation des politiques et les questions de programme.

COÛTS DU PROGRAMME POUR L'ANNEE 1995

29. Les coûts indicatifs totaux des produits alimentaires, du transport et de l'exécution du programme de relèvement au Cambodge pour l'année 1995 sont estimés comme suit (le riz sera acheté localement ou dans la région):

Rubrique	Besoins totaux		Engagement du PAM (Projet 5483)		Proposition du PAM (Projet 5483 (Elarg.1))	
	(tonnes)	(dollars)	(tonnes)	(dollars)	(tonnes)	(dollars)
Coût des produits alimentaires						
- Riz	90 000	22 887 500	14 000	3 080 000	9 500	2 850 000
- Poisson en boîte	2 360	2 666 800				
- Huile végétale	1 960	1 626 800				
- Sel	400	24 000				
Total partiel	94 720	27 205 100	14 000	3 080 000	9 500	2 850 000
Coût en espèces						
- Transport extérieur, assurance et surveillance						237 500
- TIEM (71 dollars la tonne)		6 725 120		994 000		674 500
- Suivi et soutien logistique*		2 360 310		596 762		404 700
- Articles non alimentaires		700 000		201 000		
Total partiel		9 785 430		1 791 762		1 319 075
Coût total		36 990 530		4 871 762		4 169 075

* Voir détails à l'Annexe I.



30. Les coûts du programme pour l'année 1995 seront financés par des contributions bilatérales et multilatérales, comme indiqué dans le tableau ci-dessous:

Source de financement	Produits alimentaires (tonnes)	Coût des produits (dollars)	Coût en espèces (dollars)	Total partiel (dollars)
Bilatérale	71 220	21 275 100	6 674 593	27 949 693
Projet 5483	14 000	3 080 000	1 791 762	4 871 762
Projet 5483 (Elarg.1) *	9 500	2 850 000	1 319 975	4 169 075
Total	94 720	27 205 100	9 785 430	36 990 530

* Se réfère à la proposition d'élargissement.

31. Environ 89 pour cent des coûts totaux du programme de relèvement pour l'année 1995 seront couverts par des contributions bilatérales et par l'engagement initial du Projet 5483. Il est recommandé que le solde, estimé à 4 169 075 dollars, soit couvert par un engagement additionnel du PAM au titre de l'élargissement proposé. A ce jour, 50 026 tonnes de produits au total sont financées (39 209 par des contributions bilatérales et 10 817 par le Projet 5483). D'autres contributions bilatérales et multilatérales devraient être confirmées sous peu.

DATE DE L'APPROBATION PAR LE DIRECTEUR EXECUTIF

32. Le Directeur exécutif a approuvé ce projet le 17 juillet 1995.

ANNEXE I**SUIVI ET LOGISTIQUE: COÛTS DE SOUTIEN (*en dollars*)**

Traitement des fonctionnaires (urgence/logistique) et des contrôleurs de l'aide alimentaire	
- International (2)	67 600
- National (31)	168 000
Voyages et indemnités journalières de subsistance	47 000
Carburant et entretien	43 600
Communications, équipement (téléphones mobiles (6); talkies-walkies (20); codans* (2); relais (1))	24 000
Enquêtes/rapports	54 500
Total	404 700

* Petit appareil lié à un système de communication radio.

Note: Ces chiffres comprennent des crédits pour les coûts de soutien du siège.



ANNEXE II

BESOINS ALIMENTAIRES POUR 1995, PAR ACTIVITE

Activités	Bénéficiaires (Nombre estimatif)	Riz	Huile végétale	Poisson en boîte	Sel	Total
		(tonnes)				
Remise en état de l'infrastructure rurale						
Remise en état irrigation	490 000	22 000	374	374		22 748
Réfection routes	330 000	15 000	255	255		15 510
Etangs et barrages	230 000	10 000	170	170		10 340
Réinstallation/ préparation des terres	130 000	6 000	102	102		6 204
Amélioration infrastructure urbaine	45 000	2 000	34	34		2 068
Amélioration équipements communautaires	110 000	5 000	85	85		5 170
Total partiel	1 335 000	60 000	1 020	1 020		62 040
Assistance aux services sociaux du secteur public						
Alimentation en milieu hospitalier	40 000	4 000	120	120		4 240
Orphelinats/crèches	11 000	1 000	20	20		1 040
Total partiel	51 000	5 000	140	140		5 280
Valorisation des ressources humaines						
Formation d'adultes et enseignement structuré	17 000	1 000				1 000
Total partiel	17 000	1 000	0	0		1 000
Opérations de crédit rural						
Banques de riz	260 000	4 000				4 000
Total partiel	260 000	4 000	0	0		4 000
Aide d'urgence aux personnes déplacées et aux victimes de catastrophes naturelles						
	330 000	20 000	1 200	800	400	22 400
Total partiel	330 000	20 000	1 200	800	400	22 400
Total	1 993 000	90 000	2 360	1 960	400	94 720

